

Lettre de Mission - Conseil de Quartier :

COURTEILLE

1 - Contexte et définition du projet

Situé juste à côté de l'église Saint Roch, le jardin qui lui est rattaché a été aménagé, il y a quelques années, par les services techniques. Malgré ce nouvel aménagement, cet espace a du mal à s'installer comme un lieu de vie au sein du quartier. Le projet consiste à étudier avec les acteurs du quartier « Comment et sous quelle forme faire vivre cet espace ? ».

2 - Objectif du projet

Etudier et mettre en place des animations au sein du jardin de l'église Saint Roc pour en faire un lieu de vie du quartier.

3 - Périmètre du projet

Le périmètre est limité à l'enceinte du jardin et ses 452 m².



4 - Description fonctionnelle

L'étude des possibilités et envies des acteurs du quartier doivent se faire en lien avec l'association des Amis de Saint-Roch. Les animations et/ou expositions envisagées doivent prendre en considération les activités du lieu de culte connexe. Le lieu relevant du domaine public, la mise en place d'animations et/ou d'expositions se fera uniquement en accord avec la Ville.

Les aménagements déjà réalisés par les services techniques ne pourront pas être remis en cause.

5 - Enveloppe budgétaire

Un budget d'aménagement pour faciliter les animations et/ou les expositions de 3 000€ maxi pourra être utilisé.

6 - Délais de réalisation

L'objectif serait de mettre en place un programme d'animations et/ou expositions à partir du printemps 2024.

Le 31/08/2023

Madame Sylvaine MARIE

Maire Adjointe chargée

de la Démocratie Participative

